



Gouvernement du Québec
Le premier ministre

CRR.PRES.18SEP1916-09 C.G

Québec, le 18 septembre 2019

Monsieur François Paradis
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
1er étage, Bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A3

Monsieur le Président,

Conformément aux articles 88 et 89 de la Loi sur l'Assemblée nationale et au nom de mes collègues du caucus des députés de la Coalition avenir Québec, je vous demande d'apporter les modifications suivantes à la liste des députés du parti gouvernemental désignés pour agir à titre de membres du Bureau de l'Assemblée nationale :

- M. Sylvain Lévesque, député de Chauveau, à titre de membre permanent en remplacement de Mme Lavallé, députée de Repentigny;
- Mme Lise Lavallée, députée de Repentigny, à titre de membre suppléant en remplacement de M. Lévesque, député de Chauveau;
- M. Mario Asselin, député de Vanier-Les Rivières, à titre de membre suppléant.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le premier ministre

François Legault